

Cahier des charges de l’Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI)



CANDIDATEZ POUR **EXPOSER SUR LE PAVILLON** **REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES**

DU PLUS GRAND SALON INTERNATIONAL DEDIE A L’INNOVATION TECHNOLOGIQUE !

**Vous êtes une entreprise implantée en Auvergne-Rhône-Alpes et vous souhaitez présenter votre innovation technologique/numérique ?**

**La Région Auvergne-Rhône-Alpes**, en partenariat avec le pôle de compétitivité MINALOGIC et l’agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises,propose sur **le CES un pavillon régional dédié de près de 300 M² au sein de l’Eureka Park.**

Cet événement représente une formidable occasion pour les entreprises innovantes qui souhaitent gagner en visibilité, trouver des nouveaux partenaires, conquérir de nouveaux marchés à l’international et rencontrer un public d’investisseurs potentiels, de CTO, de cadres dirigeants, de directeurs opérationnels, d’entreprises et de structures de recherches.

**La délégation Auvergne-Rhône-Alpes et le CES**

**CES : Du 06 au 09 Janvier 2026**

4 500 exposants

1 400 startups

142 000 visiteurs professionnels du numérique

+6 500 personnes accréditées presse

**.**

**Vitrine exceptionnelle des dernières avancées, le CES de Las Vegas célèbre chaque année l’innovation technologique et rassemble les esprits les plus brillants de l’industrie.**

**Auvergne-Rhône-Alpes, terre d’innovation et d’entrepreneurs,** c’est tout naturellement que la Région mobilise ses ressources pour participer au plus grand salon technologique.

**Elle offre ainsi aux entreprises deux possibilités :**

* **« Exposants »**
* **« Visiteurs »**

Déployé par Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, la mission « Visiteurs » a pour objectif de faire découvrir aux entreprises régionales le salon et évaluer la pertinence d’une exposition, de rencontrer des partenaires éventuels, découvrir les dernières tendances… Retrouvez les modalités de participation auprès de Julie DEBITON : jdebiton@auvergnerhonealpes-entreprises.fr

**En ce qui concerne la partie Exposition, vous trouverez ci-dessous les modalités !**

**Critères d’éligibilité & de sélection pour l’exposition**

* Proposer une technologie innovante/de rupture
* Être implantée en Auvergne-Rhône-Alpes (siège social ou établissement)
* Proposer un produit ou une solution innovante, qui peuvent faire l’objet de démonstrations
* Répondre aux critères européens de la PME
* Être en conformité avec le règlement des aides de minimis.

La sélection des structures exposantes sur le pavillon Région se fera par un jury composé de représentants de la Région et des organismes partenaires sur les critères suivants. Une attention particulière sera portée aux premières participations à cet événement.

Un comité de sélection aura lieu fin-juillet. Si besoin, un second comité sera organisé. L’AMI pourra donc être prolongé si nécessaire.

L’Unveiled est un évènement préliminaire au CES, qui sert de vitrine pour dévoiler, aux médias internationaux, en avant-première les innovations technologiques qui seront au cœur du salon. Pour ce temps, la Région disposera de 10 places. Elle sélectionnera les « lauréats » à travers un concours de pitch qui réunira les entreprises exposantes intéressées. Ce concours sera organisé fin 2025. Une date sera communiquée dès que possible.

Caractère innovant

Références clients

Prototype démontrable

Potentiel de développement national/international

À la suite de la sélection, la Région et/ou ses partenaires prendront contact avec les entreprises afin de contractualiser.

*Pour rappel, votre sélection par le comité régional ne vaut pas acceptation définitive. Votre candidature devra obligatoirement être soumise à validation par le CTA (organisateur du CES).*

**CONTENU DE L’OFFRE REGIONALE**

La Région mobilise ses ressources pour participer au plus grand salon technologique à travers la création d’un pavillon mettant en exergue les entreprises les plus innovantes.

**UN ESPACE COLLECTIF SUR LE PAVILLON REGIONAL**

Conçu en ilot et comme un véritable espace de vie et d’échanges, le pavillon régional bénéficiera d’une visibilité propre sur l’Eureka Park.

Chaque entreprise exposante disposera d’une borne avec petite console intégrée, espace de rangement fermé et écran, ainsi que d’un totem à son effigie.

Pour garantir l’homogénéité et ainsi une meilleure visibilité de l’espace, les visuels de ces deux supports (borne et totem) respecteront un gabarit propre à la charte graphique de la Région avec intégration d’éléments personnalisés transmis par chaque entreprise (texte, photos, visuels…).

EMPLACEMENT SUR LE PAVILLON

En fonction des entreprises sélectionnées et des éventuels démonstrateurs, la Région positionnera librement et directement les entreprises sur le pavillon.

L'objectif est de :

* maximiser le flux de visiteurs sur le pavillon pour augmenter la visibilité des entreprises
* fluidifier la circulation sur et en dehors du pavillon

**Exemple du pavillon régional 2025. Des réajustements seront peut-être à prévoir.**



**UN ACCOMPAGNEMENT TOUT LE LONG DU PROJET**

**En amont du salon**:

Différents temps forts sont proposés aux entreprises par la Région et ses partenaires :

* pour se préparer au mieux à cet événement : ateliers export, relations publiques, IP protection, sessions de Tips avant le départ
* pour valoriser leur participation : conférence de presse à l’Hôtel de Région

Aides et conseils seront également proposés aux entreprises pour concevoir le visuel de leur corner sur le pavillon. Un kit de communication sera également diffusé.

Un appui administratif pour la gestion de la subvention.

**Pendant le salon :**

* + - Accompagnement à l’Unveiled et préparation au pitch
		- Appui à l’installation du stand
		- Création d’opportunités et de rendez-vous business
		- Temps forts prévus sur le stand dont visite d’un représentant politique de la Région et Soirée régionale
		- Présence d’un vidéaste et d’un photographe tout le long du salon
		- Communication et sponsoring sur les réseaux sociaux de la Région, de Minalogic et de l’agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
		- Présence permanente des équipes de la Région, de Minalogic et de l’agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

*FOCUS SOIREE REGIONALE*

*En 2025, la soirée de promotion Auvergne-Rhône-Alpes a rassemblé 300 participants à la Strastosphère. Temps forts de partages d’expériences, de rencontres et de convivialité !*

**Après le salon :**

* Gestion et traitement de la subvention
* Mesure des retombées presse jusqu’à 6 mois après l’événement

**TARIF DE L’OFFRE REGIONALE**

**La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance la totalité du pavillon : achat de l’espace, aménagement, fabrication du stand et les supports de communication affiliés à l’opération.**

En complément, la Région subventionne également la participation des entreprises éligibles à hauteur de 50%. L'objectif de la Région est bien d'aider les entreprises innovantes de son territoire à se développer grâce à ce salon.

**Les dépenses éligibles portent sur :**

* L’espace d’exposition de l’entreprise, équipé et aménagé, sur le pavillon régional : 2 240€ HT (avant subvention) soit **1 120€ HT** (après subvention)
* Le déplacement : vol pour une personne par entreprise– base de 1 200€ HT maximum (avant subvention) soit 600€ HT maximum (après subvention)
* Les frais de séjour : per diem 343€ HT/jour pour une personne par entreprise – base 7 jours : 2 401€ HT (avant subvention) soit 1 200€ HT (après subvention)
* La participation à l’Innovation Award ou à l’Unveiled: 800€ HT (avant subvention) : 400€ HT (après subvention). Les dates limites d’inscription sont prévues début septembre.

**Conditions particulières :**

* La sélection des structures exposantes sur le pavillon Région se fera fin juillet. La Région se réserve le droit de prolonger l’appel à manifestations.
* Afin de maintenir une cohérence et harmonie visuelle, les bornes/stations de travail correspondront à l’identité régionale tout en intégrant les visuels des entreprises. Aucune bâche ou kakémono ne devront être ajoutés pour des raisons d’espace et de sécurité.
* La communication autour et sur l’événement sera réalisée et sous charte de la Région.

**Candidatez avant le 16 juillet – 12h**

Dépôt des candidatures sur la boite email : **economie@auvergnerhonealpes.fr**

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

Vous trouverez ci-dessous un cadre de réponse au cahier des charges de l’AMI. Merci de le détailler au maximum et d’étayer vos réponses par des données chiffrées dès que cela est possible.

**Identification de l’organisme / l’entreprise**

|  |  |
| --- | --- |
| Raison sociale / Nom |  |
| SIRET |  |

**Identification du contact en charge de votre candidature**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom, prénom |  |
| Fonction |  |
| Téléphone |  |
| Mail |  |

**Coordonnées de l’organisme**

|  |  |
| --- | --- |
| N° et rue |  |
| CP |  |
| Ville |  |
| Téléphone |  |
| Site internet |  |

**Présentation de l’organisme**

|  |  |
| --- | --- |
| Nature de l’activité |  |
| Secteur d’expertise  |  |
| Implantation(s) géographique(s) |  |
| Modèle économique (BtB, BtC, abonnements…) |  |

**Eléments financiers (pour les entreprises)**

|  |  |
| --- | --- |
| Chiffre d’affaires HT  |  |
| % export |  |
| Capital |  |
| Effectif |  |

**Appartenance à un groupe** : OUI / NON

Si oui :

|  |  |
| --- | --- |
| Raison sociale du groupe |  |
| Effectif consolidé du groupe |  |

**Présentation de l’offre innovante proposée pour l’exposition (produit/service)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé**  |  |
| **Description**(joindre une photo + une annexe technique si nécessaire)  |  |
| **Cas d’usage/référence grâce à votre solution.** |  |
| **Démonstration**Votre produit peut-il être testé par les visiteurs sur le stand ? Peut-il faire l’objet d’une démonstration ? Comment ? |  |
| **Eléments techniques du démonstrateur :** ***Données à compléter obligatoirement***- Dimensions : Hauteur, -Longueur et Largeur- Poids - Besoins électriques (connectique, source d’alimentation…)- Photo à joindre  |  |
| **Marchés ciblés**  |  |
| **Potentiel de développement à l’international**  |  |
| **Quelques premières références/clients significatifs** |  |

|  |
| --- |
| **Quelles sont vos motivations et vos attentes pour exposer sur ce salon ?** |

**Votre organisme est-il représenté sur un autre stand du salon ?** OUI / NON

*Si oui, lequel :*

**Avez-vous déjà exposé sur le CES ?** OUI / NON

*Si oui, à quelle date ?*

**Aviez-vous déjà bénéficié d’une aide ou financement de la Région ?** OUI / NON

*Si oui, lequel et pour quel montant ?*

**Votre entreprise est-elle membre d’un pôle de compétitivité ou d’un cluster de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ?** OUI / NON

*Si oui, lequel ?*

**Êtes-vous accompagné par Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises ?**OUI / NON

**Avez-vous une actualité particulière que vous souhaitez valoriser pendant le salon (signature de contrat, lancement de produit, partenariat…)** OUI / NON

*Si oui, laquelle :*

**Pensez vous postuler pour un Innovation Award ou à Unveiled** OUI / NON

*Si oui, lequel :*

**Informations complémentaires**

**Région Auvergne-Rhône-Alpes – Direction de l’Economie, de l’Emploi et des Relocalisations**

Elise KHIM | Chargée de promotion économique | Région Auvergne-Rhône-Alpes

elise.khim@auvergnerhonealpes.fr **T** :  04 26 73 47 58

**Minalogic**

Kate Margetts | Directrice du développement des entreprises | Director of Business Development

Kate.margetts@minalogic.com | M : +33 (0)6 37 41 65 65

**Dépôt du dossier :** **economie@auvergnerhonealpes.fr**

**DECLARATION DES AIDES DE MINIMIS**

Veuillez mentionner ci-dessous l’ensemble des aides dites « de *minimis »* (y compris l’aide relative à la présente action collective)*,* tous domaines confondus, ayant fait l’objet d’un octroi à votre entreprise (au sens d’entreprise unique) au cours des 2 derniers exercices fiscaux clos précédant la date de signature de cette déclaration et de l’exercice fiscal en cours. En l’absence de déclaration renseignée aucune aide ne pourra être accordée.

La définition d’entreprise unique se réfère à la recommandation 2003/361/CE n°800/2008 de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises : tout groupement d’entreprises liées est considéré comme une entreprise unique. L’identification des aides de minimis octroyées doit donc couvrir l’entreprise candidate, ainsi que toute entreprise sur laquelle elle exerce, directement ou indirectement, une influence dominante ou toute entreprise qui peut exercer une influence dominante sur l’entreprise candidate ou qui, comme l’entreprise candidate est soumise à l’influence d’une autre entreprise.

Dans le tableau ci-dessous : précisez le montant, le type d’aide et la date de l’aide, indiquer 0 si aucune aide n’a été perçue.

|  |
| --- |
| **Aide de minimis au sens du règlement n° 1407/2013 du 18.12.2013, JO L 352 du 24.12.2013** |
| *Exercice fiscal année N – 2* | *Exercice fiscal année N – 1* | *Exercice fiscal en cours* |
|  |  |  |
| Total  | Total  | Total |

*Le cas échéant convertir les aides en équivalent subvention*

Le/La responsable de l'entreprise\* (nom, prénom et fonction) : ……………………………………………………………………………………………………………………………………..

A participé à l’action internationale élaborée par Minalogic et certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées dans la présente fiche et déclare avoir été informé du caractère « de minimis » au sens du règlement CE de l’aide attribuée à ma société (\*\*).

Je soussigné(e),…………………………………………………………… en tant que …………………………………………. certifie l’exactitude et l’exhaustivité des informations rapportées ci-dessus.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Date :** | **Signature :**  | **Cachet :** |

*\* Le/La signataire de ce document doit disposer des pouvoirs nécessaires pour engager l'entreprise.*

*\*\* (règlement (UE) N° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, JO L 352 du 24.12.2013).*